Hydro Québec

Demandes de renseignements particuliers

Étude des crédits budgétaires 2023-2024

Demandes de la 3e opposition

Équipe – Médias et affaires gouvernementales

Mai 2023

1. Pour tout l'effectif d'Hydro-Québec depuis 2014-2015, indiquer, par année financière, ainsi que les prévisions pour 2023-2024 :

    a) le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin ;

Nous vous référons au Hydro-Québec - Rapport annuel 2022 (hydroquebec.com) d'Hydro-Québec, page 110.

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2022-hydro-quebec.pdf?v=20230223#page=110

    b) le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) ;

Temps supplémentaire par division / groupe	
Division / Groupe	**2022 (M$)**
Groupe Exploitation et expérience client	177,6
Groupe Infrastructure et système énergétique	20,7
Groupe Technologies numériques	6,8
Groupe Talents et culture	3,6
Groupe Stratégies et développement	0,9
Groupe Direction Financière	0,6
Groupe Dév. Durable, rel. Commauntés, com.	0,3
Autres	0,02
Total	**210,6**

Exemples de situations nécessitant du temps supplémentaire :

- le rétablissement de service en cas de panne ;
- comblement obligatoire des positions vacantes de l'horaire pour raisons de sécurité ;
- réalisation de projets spéciaux ponctuels ;
- les remplacements temporaires.

    c) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel ;

Cette information n'est pas disponible actuellement.

d) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique ;

Année	**2021**
Plaintes fondées après enquête	1
Plaintes enquêtées	7
Plaintes non recevables après analyse	21
Autres (plaintes retirées, prescrites, etc.)	6
Total plaintes	**34**

e) l'évolution de l'effectif régulier, par catégorie d'emploi (cadre supérieur et intermédiaire, professionnel, technicien, personnel de bureau, ouvrier et agent de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) ;

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de la 3e opposition à la question 7.

f) le niveau de l'effectif pour toutes les catégories d'emploi, et ce, pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

Données pour 2022			
Groupe emploi (n)	**Permanent**	**Temporaire**	**Total général**
Bureau non régi	152	107	259
Bureau régi	1 978	303	2 281
Cadres	1 968	147	2 115
Constables	0	13	13
Étudiants-Stagiaires	0	34	34
Ingénieurs	1 823	463	2 286
Métiers	4 548	1 032	5 580
Professionnels	1 089	88	1 177
Réseau	162	1	163
Scientifiques	213	60	273
Spécialistes	4 638	625	5 263
Techniciens	2 237	371	2 608
Total général	**18 808**	**3 243**	**22 051**

2. Pour tout l'effectif d'Hydro-Québec, et ce, par direction, indiquer :

    a) le nombre de départs à la retraite depuis 2013-2014, par année financière, et les indemnités de retraite qui seront versées ;

Les départs à la retraite depuis 2015 à HQ selon le Rapport sur le développement durable des dernières années ainsi que le Hydro-Québec - Rapport annuel 2022 (hydroquebec.com) (p.34):

- 2015 = 814
- 2016 = 772
- 2017 = 877
- 2018 = 936
- 2019 = 924
- 2020 = 773
- 2021 = 771
- 2022 = 822

    b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines ;

Le Plan de gestion des ressources humaines ne s'applique pas à Hydro-Québec.

    c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2023-2024 et les indemnités de retraite qui seront versées ;

En 2023, un peu plus de 1000 départs à la retraite sont prévus.

    d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique embauchés pour un ou des contrats.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

Lien 1 : https://www.hydroquebec.com/developpement-durable/

Lien 2 : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2022-hydro-quebec.pdf#page=34

https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2022-hydro-quebec.pdf?v=20230223#page=34

3. Fournir un portrait du régime de retraite d'Hydro-Québec. Préciser le taux de capitalisation depuis 10 ans, le nombre de participants actifs et retraités, le salaire versé aux gestionnaires de fonds, le rendement, les frais de gestion ainsi que le montant total, le nombre et le détail de tous les contrats octroyés à des tiers en lien avec ce régime de retraite.

- Ratio de capitalisation au 31 décembre 2021 : 162,4 %
- Participants actifs au 31 décembre 2021 : 21 143
- Retraités et bénéficiaires et titulaires de rente différée 2021 : 23 877
- Frais de gestion et d'administration 2021 : 236 M$
- Rendement de la caisse sur 10 ans : 10,5 %

Source : Rapport annuel 2021 du Régime de retraite d'Hydro-Québec
Le Rapport annuel 2022 du Régime de retraite d'Hydro-Québec devrait être disponible en juin 2023.

4. Copie du rapport complet d'évaluation de l'efficacité et de la performance de la société incluant l'étalonnage avec des entreprises similaires, prévu à la *Loi sur Hydro-Québec* (article 7.2).

Conformément aux dispositions de la *Loi sur Hydro-Québec*, la Société a instauré un processus d'évaluations dans le cadre duquel elle se compare notamment à d'autres entreprises du secteur de l'électricité et rend compte tous les trois ans des résultats obtenus. Les plus récents résultats ont été présentés aux pages 123 à 125 du Rapport annuel 2021 d'Hydro-Québec.

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2021-hydro-quebec.pdf?v=20220322

3. Liste des sommes versées depuis 2013-2014, par année financière, à même le budget discrétionnaire. Indiquer :

    a) le nom de la personne ou de l'organisme concerné ;
    b) la circonscription électorale ;
    c) le montant attribué ;
    d) le projet visé et le résultat.

Hydro-Québec ne dispose pas de budget discrétionnaire.

4. Liste des sommes versées en dons et commandites depuis 2013-2014, par année financière. Indiquer :

    a) le nom de la personne ou de l'organisme concerné ;
    b) la circonscription électorale ;
    c) le montant attribué ;
    d) le projet visé et le résultat.

Nous vous référons au site Web de l'entreprise, consultez la liste des contributions accordées en 2022.

Les contributions accordées depuis 2014 y sont aussi diffusées.

Lien 1 : https://www.hydroquebec.com/dons-commandites/contributions-accordees/dons-commandites-2022.html

Lien 2 : https://www.hydroquebec.com/dons-commandites/contributions-accordees/

5. Liste des voyages au Québec et hors Québec depuis **2013-2014**. Indiquer :

    a) les destinations, de même que les dates de départ et de retour ;
    b) copie des programmes et des rapports de mission ;
    c) les personnes rencontrées ;
    d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.) ;
    e) le nom des ministres, des députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et de tous les autres participants (avec leur titre et organisme), par mission ;
    f) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant ;
    g) les détails de ces ententes ;
    h) les résultats obtenus à ce jour ;
    i) les investissements annoncés, le cas échéant.

Les informations concernant les frais de déplacement du personnel, au Québec, sont disponibles sur le site Web d'Hydro-Québec.

Le montant total des frais de déplacement du personnel correspond au total des frais engagés par Hydro-Québec pour le transport, l'hébergement et les repas de l'ensemble de son personnel lors d'un déplacement dans le cadre de leur travail.

Plusieurs fonctions amènent les employées à se déplacer dans les 17 régions administratives du Québec et à y séjourner.

Les frais de déplacement au Québec et hors Québec de la PDG, sont diffusés sur le site Web.

Lien 1 : http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/frais-deplacement-personnel-hydro-quebec.html

Lien 2 : http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/frais-deplacement-quebec-pdg.html

Lien 3 : http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/frais-deplacement-hors-quebec-pdg.html

6. Indiquer les sommes dépensées depuis 2013-2014, par année financière, ainsi que les prévisions pour 2023-2024, par votre ministère et ses organismes, pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CAG).

L'entreprise a consacré 4 271 M$ à ses investissements en immobilisations corporelles et incorporelles en 2022, incluant 0,3 G$ consacrés aux équipements informatiques et de télécommunications.

Consultez le Rapport annuel 2022 d'Hydro-Québec, p.41.

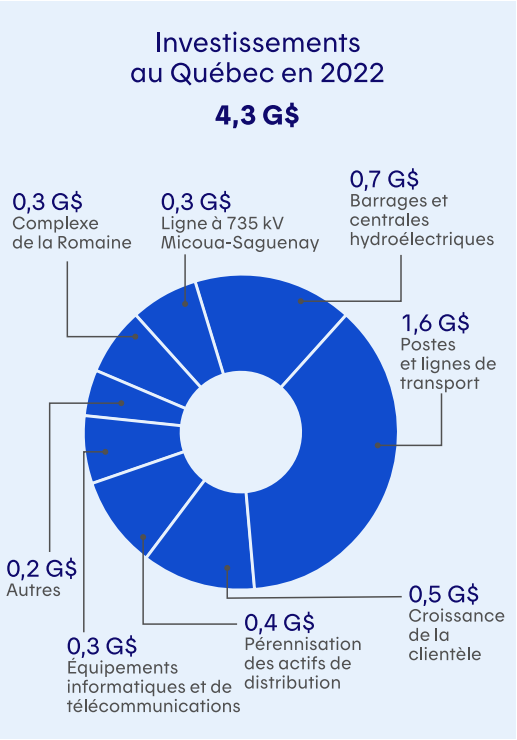

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2022-hydro-quebec.pdf#page=41

7. Nombre d'employés et d'ETC travaillant directement pour Hydro-Québec dans chacune des régions administratives en 2021-2022. Indiquer l'évolution des cinq dernières années, de même que la projection pour les cinq prochaines années, en ventilant par bureau régional et par section d'emploi.

EFFECTIF D'HYDRO-QUÉBEC AU 31 DÉCEMBRE 2022

RAQ	Région administrative du Québec	2022
8	Abitibi-Témiscamingue	539
1	Bas-Saint-Laurent	356
3	Capitale-Nationale	1 567
17	Centre-du-Québec	310
12	Chaudière-Appalaches	310
9	Côte-Nord	1 220
5	Estrie	84
11	Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	215
14	Lanaudière	182
15	Laurentides	1 289
13	Laval	421
4	Mauricie	1 192
16	Montérégie	2 890
6	Montréal	9 299
10	Nord-du-Québec	1016
7	Outaouais	564
2	Saguenay – Lac-Saint-Jean	597
Total		**22 051**

8. Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, la liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés. Indiquer le lieu, le coût, les frais de transport, de déplacement, de restauration, d'hébergement, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formation externes de ses employés. Consultez la page Formation, colloque ou congrès – Frais de participation.

Lien : http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/colloques-formations.html

9. Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, fournir la liste des subventions octroyées, de même que la liste détaillée de tous les bénéficiaires et le montant reçu.

La liste des programmes offerts par Hydro-Québec ainsi que le suivi énergétique et budgétaire de ceux-ci sont présentés chaque année dans le cadre de la reddition de compte annuelle du Distributeur, plus précisément dans le document « *Efficacité énergétique* » des Renseignements fournis en vertu de l'article 75.1 pour l'année 2022.

Ce document, pour l'année 2022, sera accessible pour consultation du public du 24 avril au 8 mai 2023 à partir du site web d'Hydro-Québec.

Une description de ces programmes et de leurs objectifs respectifs est également disponible dans le document suivant : Suivi administratif de la décision D-2019-088.

Pour plus de détails sur les programmes offerts, consultez le site web d'Hydro-Québec, section « Mieux consommer » - Résidentiel et « Programmes et outils » - Affaires.

Lien 1 : https://www.hydroquebec.com/documents-donnees/publications-officielles/

Lien 2 : http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi%20D-2019-088/HQD_SuiviD-2019-088_03072020.pdf

Lien 3 : https://www.hydroquebec.com/residentiel/mieux-consommer/

Lien 4 : https://www.hydroquebec.com/affaires/programmes-outils/

10. Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, fournir l'état d'avancement du plan de réduction du personnel depuis 2013-2014, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.

Hydro-Québec est une entreprise commerciale, dont la mission consiste à produire, transporter et distribuer l'électricité. Elle répond aux besoins de ses clients. Ses activités de transport et de distribution d'électricité sont encadrées et surveillées par la Régie de l'énergie. Son effectif est représentatif de ses différentes missions et est ajusté continuellement pour répondre aux besoins de sa clientèle de façon efficace et concurrentielle.

11. Ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor à Hydro-Québec depuis 2013-2014, par année financière, ainsi que les prévisions pour l'année 2023-2024.

Hydro-Québec est une entreprise commerciale, dont la mission consiste à produire, transporter et distribuer l'électricité. Elle répond aux besoins de ses clients. Ses activités de transport et de distribution d'électricité sont encadrées et surveillées par la Régie de l'énergie. Son effectif est représentatif de ses différentes missions et est ajusté continuellement pour répondre aux besoins de sa clientèle de façon efficace et concurrentielle.

12. Liste des demandes de brevet. Fournir les dépenses totales reliées à chacun des brevets.

En 2022, Hydro-Québec a protégé plus de 14 nouvelles technologies. Les dépenses entourant le maintien du portefeuille de brevet sont d'environ 2,7 M$ pour 2022.

Nous ne pouvons donner la liste des brevets de 2022, car conformément aux règles de l'office de la propriété intellectuelle du Canada, tout brevet déposé ne peut être rendu public pendant les dix-huit mois suivant son dépôt, et ce pour des raisons commerciales.

13. Pour chaque brevet détenu directement ou indirectement par Hydro-Québec ou l'une de ses filiales au cours des cinq dernières années, préciser :

    a) la période de protection ;

La période de protection des brevets est de 20 ans au maximum.

    b) les investissements et dépenses effectués dans le cadre de son développement et des phases ultérieures, lorsque cela est applicable (pré et post commercialisation) ;

Le Centre de recherche d'Hydro-Québec (CRHQ) ou le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie (CEETSE) ne disposent pas de cette information. Les investissements et dépenses pour le développement sont intégrés dans le budget global de recherche et développement du CRHQ et du CEETSE et ne peuvent être associés précisément à des brevets donnés.

    c) le prix de vente ou d'acquisition pour les brevets qui ont fait l'objet d'une transaction, en précisant l'identité des parties ;

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

    d) le nombre d'emplois créés découlant de la vente ou de l'acquisition des brevets, en précisant le lieu d'implantation.

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

14. Copie des documents, notes, études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant la vente d'actifs ou la privatisation d'Hydro-Québec.

Concernant la privatisation d'Hydro-Québec, de tels documents n'existent pas.

15. Copie des documents, notes, études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie d'Hydro-Québec ainsi que son avenir.

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

16. Copie des documents, notes, études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant le démantèlement de la division *Innovation* d'Hydro-Québec.

Il n'y a pas eu de démantèlement. Les activités d'innovation d'Hydro-Québec ont été regroupées sous la direction principale Recherche et Innovation. L'innovation fait partie de l'ADN d'Hydro-Québec et demeure primordiale pour la pérennisation de l'entreprise, la décarbonation et la transition énergétique dans son ensemble.

17. Copie des documents, notes, études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant le démantèlement des division *Production*, *Transport* et *Distribution* d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec s'est dotée d'une organisation qui maximise la collaboration et l'agilité, afin de soutenir nos ambitions collectives et la transition énergétique de manière efficace.

Malgré cet ajustement organisationnel qui repose sur les quatre grandes fonctions de sa chaîne de valeur, sa mission de base subsiste et ses activités de transport et de distribution demeurent régies selon les mêmes encadrements réglementaires. Il n'y a donc pas de documents liés à ce sujet.

Pour consulter le communiqué de presse du 24 février 2022

Lien : https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1807/hydro-quebec-se-dote-dune-organisation-concue-pour-permettre-une-transition-energetique-optimale/?fromSearch=1

18. Copie de l'entente conclue entre Hydro-Québec et Mercedes-Benz pour le développement de technologies de batterie à électrolyte solide.

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

19. Ventilation des sommes dépensées pour la conclusion et la mise en place de l'entente entre Hydro-Québec et Mercedes-Benz pour le développement de technologies de batterie à électrolyte solide.

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

20. Chronologie des actions et des rencontres entre Hydro-Québec et Mercedes-Benz pour le développement de technologies de batterie à électrolyte solide.

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

21. Copie de l'entente conclue entre Hydro-Québec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

22. Ventilation des sommes dépensées pour la conclusion et la mise en place de l'entente entre Hydro-Québec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

Les dépenses reliées à l'entente ont été assumées à même le budget d'opération du CEETSE.

23. Chronologie des actions et des rencontres entre Hydro-Québec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

L'entente a été signée en 2015. Consultez le communiqué Hydro-Québec et le Conseil régional d'Aquitaine annoncent la création de SCE France. Dans le cadre de sa gestion, des rencontres périodiques entre Hydro-Québec, SCE France et la région Aquitaine sont organisées.

Il a été décidé de mettre un terme à toutes les activités de notre laboratoire de recherche en France en décembre 2021 notamment en raison de l'arrivée à maturité des étapes de recherches conduites par SCE France et pour des considérations financières.

Lien : http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/693/hydro-quebec-et-le-conseil-regional-daquitaine-annoncent-la-creation-de-sce-france/?fromSearch=1

24. Revenus engendrés par les ententes conclues avec des partenaires hors Québec, depuis les cinq dernières années.

Les revenus externes du CRHQ en 2022 totalisent environ 5 M$ dont 3M$ hors Québec. Les revenus externes du CEETSE en 2022 totalisent environ 6 M$ dont 5M$ hors Québec.

25. Budget de fonctionnement de SCE France pour 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024.

Pour l'exercice 2022, considérant que les opérations de la filiale SCE France ont cessé en décembre 2021, les revenus ont été de 0$ et les dépenses inférieures à 1M$. Pour l'année 2023, les dépenses seront inférieures à 1M$.

26. Liste des ententes de transfert technologique conclues par Hydro-Québec. Fournir les dépenses encourues pour le développement des technologies, les sommes investies et les revenus découlant des ententes.

Aucune entente de transfert technologique n'a été conclue par Hydro-Québec en 2022.

27. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant la contribution d'Hydro-Québec au Fonds du Plan Nord, depuis 2012-2013, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.

Depuis le Budget 2011-2012, Hydro-Québec a versé 95 M$ au Fonds du Plan Nord.
Le niveau de cette contribution avait été fixé à 10 M$/an dans le cadre du Budget 2011-2012 (voir page E.33). Lors du Budget 2016-2017, le ministère des Finances a augmenté la contribution à 15 M$/an (voir page B.163). Cette contribution de 15 M$ a été maintenue dans le cadre du Budget 2017-2018 (voir page B.291) ainsi que du Budget 2018-2019 (voir page D. 143) et aussi maintenue en 2019-2020 dans le cadre du décret 1472-2018 (voir page 122 Gazette officielle du Québec, 9 janvier 2019).
Le décret 1845-2022 publié le 14 décembre 2022 a aussi fixé à 15 M$ la somme devant être versée par Hydro-Québec au fonds consolidé du revenu et portée au crédit du Fonds du Plan Nord pour l'année 2023.

Lien 1 : http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2011-2012/fr/documents/PlanBudgetaire.pdf

Lien 2 : http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2016-2017/fr/documents/PlanEconomique.pdf

Lien 3 : http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomique_Mars2017.pdf

Lien 4 : http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/PlanEconomique_18-19.pdf

Lien 5 :
http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=69882.pdf

Lien 6 :
https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2023F/78754.pdf

28. Fournir le total des dépenses liées aux représentations devant la Régie de l'énergie en 2022-2023 et la ventilation par audience et par dossier.

Les dépenses liées aux représentations devant la Régie de l'énergie pour l'année 2022 s'élèvent à 16 M$, soit 7,8 M$ pour le Transporteur et 8,2 M$ pour le Distributeur. De ce montant, des redevances totalisant 8,1 M$ ont été payées à la Régie de l'énergie et 1,4 M$ de frais ont été payés aux intervenants. Les principaux dossiers du Transporteur sont les dossiers tarifaires 2021 et 2022 ainsi que les demandes d'investissements. Quant au Distributeur, les principaux dossiers sont la demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs, la demande relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments en collaboration avec Énergir ainsi que la demande d'approbation de conversion du réseau des Îles-de-la-Madeleine.

29. Boni, prime de départ ou toute autre somme versée ou à verser en plus de leur salaire de base à la haute direction d'Hydro-Québec. Copie de tout document en lien avec ces départs.

La rémunération et les avantages sociaux sont accessibles aux pages 106, 107, 108 du Rapport annuel 2022.

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2022-hydro-quebec.pdf?v=20230223#page=106

30. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant des projets hydroélectriques au nord du 49e parallèle.

Certains secteurs sont présentement à l'étape d'étude sommaire et sont susceptibles de passer en phase d'étude préliminaire prochainement, comme c'est le cas pour la rivière du Petit Mécatina, où des discussions avec les communautés autochtones et les collectivités locales ont débuté. Référence : communiqué de presse.

Cependant, il est encore trop tôt pour annoncer les autres secteurs à l'étude puisque les évaluations de préfaisabilité technique, économique, environnementale et sociale ne sont pas terminées. De plus, avant toute annonce, des discussions avec les communautés autochtones et les collectivités locales concernées doivent avoir lieu.

Finalement, rappelons que même si nous menons des études dans différents secteurs, aucun nouveau projet hydroélectrique n'est confirmé à ce jour.

Nous vous invitons à consulter le Plan stratégique 2022-2026.

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/plan-strategique.pdf?v=2022-03-25

31. Nombre de projets à l'étude ou en développement au nord du 49e parallèle. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de production unitaire du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

Consultez la réponse à la question 30 de ce document.

32. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant l'impact des projets d'usine de GNL Québec et de Gazoduq. Indiquer également les coûts estimés pour Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne travaille plus sur ces projets de raccordement. Conformément aux Conditions de service (https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/conditions-service.pdf?v=20210513), les coûts encourus de l'ingénierie détaillée réalisée par Hydro-Québec sont couverts par le client.

33. Nombre de clients agricoles et de serriculteurs ayant bénéficié de tarifs réduits pour l'éclairage de photosynthèse en 2022-2023. Fournir une ventilation par région.

Abonnement à l'option d'électricité additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse ou le chauffage des espaces destinés à la culture de végétaux	Au 31 mars 2023
Laurentides	25
Montérégie	18
Chaudière-Appalaches	7
Estrie	7
Centre-du-Québec	6
Montréal	6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	6
Outaouais	4
Saguenay	4
Lanaudière	3
Capitale-Nationale	2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2
Laval	2
Mauricie	2
Côte-Nord	1
Nord-du-Québec	1
Québec	1
Bas-Saint-Laurent	1
Total	**98**

Source : Hydro-Québec

L'augmentation constante du nombre d'abonnements à l'option d'électricité additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse est principalement due à l'introduction, en décembre 2020, de la nouvelle offre tarifaire d'Hydro-Québec pour soutenir le développement des serres comme indiqué en réponse à la question 35.

34. Nombre d'interruptions de courant (incluant temps moyen et total) subies par les clients agricoles et les serriculteurs en 2022-2023. Fournir une ventilation par région.

Au cours de l'hiver 2022-2023, il y a eu 6 périodes de restrictions pour les clients serricoles à l'option d'électricité additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse. Ces périodes de restriction ont duré 4,3 heures en moyenne. Ainsi, les périodes de restrictions ont totalisé 26 heures au cours de l'hiver, soit un peu moins de 2 % des heures d'hiver.

Source : Hydro-Québec

35. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant l'établissement d'un tarif préférentiel pour les serres du Québec.

Il n'y a aucun nouveau document à cet effet pour l'année 2022.

36. État de situation à la suite du déversement survenu en septembre 2014 à Cap-aux-Meules. Copie du rapport de caractérisation des sols contaminés, plan de réhabilitation, échéancier de réalisation des travaux de nettoyage et de réparation. Préciser les sommes déboursées et les prévisions de dépenses.

Les travaux liés à la centrale de Cap-aux-Meules ont été complétés en 2019. Depuis lors, aucun coût n'a été d'encouru.

37. État de situation concernant les projets de minicentrale. Coûts estimés pour chacun des projets. Pour chacune des minicentrales, fournir le coût de raccordement, le prix du KWh, les coûts de financement, la période d'amortissement.

Hydro-Québec achète auprès de producteurs indépendants de l'électricité provenant de petites centrales hydroélectriques.
Les centrales en service, en construction et projetées, de même que les contrats signés sont accessibles sur le site Web d'Hydro-Québec.

Lien : http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html

38. Nombre de contrats d'approvisionnement et de fabrication octroyés hors Québec. Préciser la valeur de chacun des contrats.

Dans l'attribution des contrats, Hydro-Québec recherche un juste équilibre entre les retombées économiques des achats au Québec et le prix payé, puisque les achats ont un impact sur les tarifs d'électricité. De plus, en matière d'attribution de contrats, Hydro-Québec doit respecter les dispositions des accords commerciaux auxquels elle est assujettie, notamment l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, l'Accord de libre-échange canadien et l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario.

En 2022, les acquisitions de biens et de services d'Hydro-Québec ont atteint 4,184 milliards de dollars, dont 90 % ont été réalisées auprès d'entreprises établies au Québec.

39. Ventilation des dépenses engagées pour l'élaboration, la publication et la promotion du Plan stratégique 2020-2024.

L'information contient des renseignements pouvant être sensibles sur le plan commercial et de nature confidentielle.

40. État de situation concernant la relance d'Hydro-Québec international. Ventilation des dépenses encourues et projetées, des investissements encourus et projetés, une liste des voyages et missions effectués et planifiés pour 2023-2024.

À la lumière de l'impact économique de la pandémie, la décision a été prise de prioriser le développement de nouvelles occasions d'affaires au Québec et en Amérique du Nord. Par ailleurs, l'Alliance avec Innergex n'est pas affectée par ce positionnement et HQ analysera les opportunités avancées avec son partenaire dans le contexte de cette entente.

En 2022, Hydro-Québec a annoncé l'acquisition de 13 centrales en Nouvelle-Angleterre. Nous avons publié un communiqué à cette occasion : https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1870/hydro-quebec-fera-lacquisition-de-13-centrales-hydroelectriques-en-nouvelle-angleterre/?fromSearch=1

Pour obtenir les informations concernant les déplacements d'affaires du personnel, veuillez voir : https://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/frais-deplacement-personnel-hydro-quebec.html

41. Copie des rapports d'inspection des grands ouvrages, barrages et infrastructures. Ventilation des dépenses encourues au cours des cinq dernières années ainsi que les prévisions pour 2023-2024.

Hydro-Québec se prévaut de l'application d'un programme de sécurité dûment approuvé par le gouvernement du Québec, lequel remplace les dispositions réglementaires, à l'exception des normes minimales de sécurité.

Le suivi du caractère sécuritaire des barrages implique une reddition de compte annuelle qui porte notamment sur la vérification à l'effet que les activités du programme de sécurité sont dûment réalisées.

Les rapports découlant des évaluations périodiques de la sûreté des barrages, de même que les exposés des correctifs qui leur sont associés le cas échéant, sont transmis au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

42. Évolution depuis 10 ans du taux de perte du réseau de transport global.

Le taux de pertes du réseau de transport de l'année 2022 est de 5,27 %.

43. Évolution depuis 10 ans des besoins en puissance mesurés par les pointes et la consommation moyenne.

Les besoins en puissance des clients d'Hydro-Québec à la pointe de l'hiver 2022-2023 ont atteint 43 124 MW le 3 février 2023 à 18 h.

Source : Rapport annuel 2022 p. 91

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2022-hydro-quebec.pdf?v=20230223#page=91

44. Nombre de clients pour lesquels une prime mensuelle s'est appliquée pour une puissance maximale appelée excédant la puissance réelle. Somme totale facturée à ces clients.

Comme la facturation de la puissance apparente est intégrée dans la facturation, Hydro-Québec ne dispose pas de l'analyse demandée.

La puissance est l'une des principales composantes des tarifs d'électricité, car ceux-ci reflètent les coûts réellement engagés par Hydro-Québec pour offrir le service d'électricité.

Il ne serait pas équitable de fonder la tarification uniquement sur les kilowattheures consommés durant chaque période de consommation (l'énergie). En effet, cela ne tiendrait pas compte des différences de coûts liés aux appels de puissance, qui peuvent varier en importance et en durée pour chaque client.

Pour établir la puissance à facturer, Hydro-Québec prend deux mesures de l'appel de puissance des clients au moyen du compteur d'électricité de leur installation : la puissance réelle et la puissance apparente.

- La puissance réelle correspond à la quantité d'électricité consommée de façon utile pour faire fonctionner des équipements, par exemple un moteur ou un système de chauffage ou d'éclairage. La puissance réelle s'exprime en kilowatts (kW).
- La puissance apparente correspond à la quantité d'électricité qu'Hydro-Québec doit fournir à un client, exprimée en kilovoltampères (kVa). Lorsqu'elle est utilisée, la puissance apparente se décompose en puissance réelle (kW), qui assure le fonctionnement des équipements, et en puissance réactive (kVa), qui produit un champ magnétique et qui n'a pas d'utilité pour le client.

La facturation de la puissance apparente fait partie intégrante de la facturation de la puissance. La puissance maximale appelée correspond à la valeur la plus élevée entre :

- le plus grand appel de puissance réelle ;
- 90 % du plus grand appel de puissance apparente (kVa) pour les abonnements domestiques et de petite ou moyenne puissance, ou 95 % pour les abonnements de grande puissance.

Les notions liées à la puissance sont disponibles sur le site Web d'Hydro-Québec.

Lien : http://www.hydroquebec.com/affaires/espace-clients/tarifs/mieux-comprendre-puissance.html

45. État de situation concernant la gestion des enjeux reliés à la puissance. Préciser l'impact sur les différents types d'approvisionnement.

Le bilan de puissance tiré du Plan d'approvisionnement 2023-2032 compare les approvisionnements actuels et prévus aux besoins anticipés à la pointe annuelle, qui a lieu en hiver. Il montre que de nouveaux approvisionnements seront requis à partir de l'hiver 2026-2027.

Les résultats de deux appels d'offres lancés en 2021 pour l'acquisition de nouveaux approvisionnements de long terme à compter de décembre 2026 ont été dévoilés au début de 2023.

Un nouvel appel d'offres pour un bloc 1 500 MW d'énergie éolienne a également été annoncé et d'autres approvisionnements seront nécessaires au cours des prochaines années pour satisfaire l'ensemble des besoins prévus sur l'horizon du Plan d'approvisionnement 2023-2032.

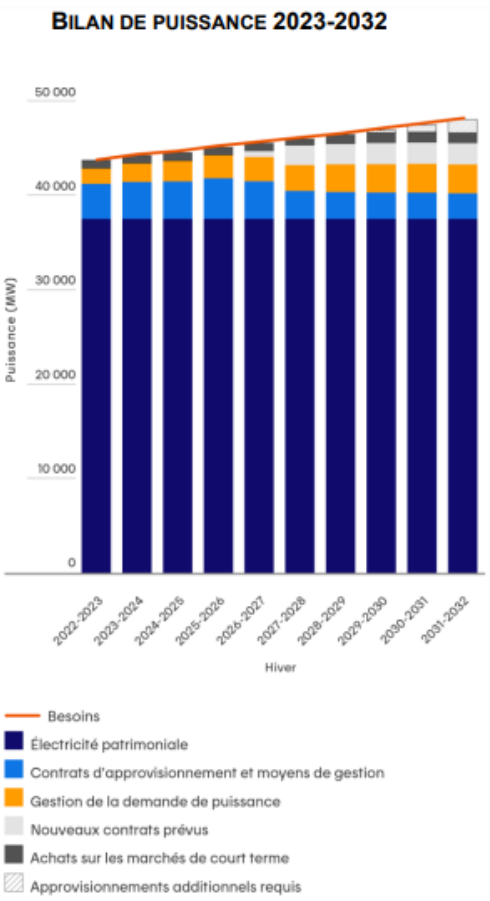

Lien 1 : https://www.hydroquebec.com/data/achats-electricite-quebec/pdf/plan-dapprovisionnement-2023-2032.pdf

Lien 2 : https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1932/hydro-quebec-retient-sept-soumissions-visant-notamment-pres-de-1-150-mw-deolien-installe/

Lien 3 : https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2023F/79068.pdf

46. Pour chacune des cinq dernières années, les sommes investies dans l'électrification des transports. Fournir une ventilation par projet.

Le Circuit électrique d'Hydro-Québec a été inauguré en mars 2012. Il s'agit d'un partenariat entre Hydro-Québec et plus de 700 partenaires institutionnels, municipaux et commerciaux. Le CÉ exploite plus de plus de 750 bornes rapides et plus de 3300 bornes standards dans toutes les régions du Québec.

Année	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**
Bornes rapides, infrastructure et servitudes	1,8 M$	8,6 M$	11 M$	13,8 $	13,8 M$
Subventions	0 M$	3,6 M$	3,9 M$	2,4 M$	6,1 M$
Investissements nets des subventions	1,8 M$	5 M$	7 M$	11,4 M$	7,7 M$
Dépenses d'exploitation du Circuit Électrique	1,4M$	2,1M$	450 000 $	2,0M$	2,6$

Les dépenses d'exploitation incluent :

- Frais d'entretien des bornes
- Frais du système de gestion des bornes
- Site Web, système d'exploitation, cartes RFID, application mobile
- Support téléphonique 24/7 à l'intention des usagers
- Publicité et promotion du réseau
- Activités de sensibilisation aux avantages de l'utilisation des véhicules électriques
- Préparation de cahiers des charges et d'appels d'offres pour fournisseurs de bornes et de services
- Projets pilotes en électrification des transports : nouveaux types de bornes et services pour la recharge publique

Hydro-Québec a payé au Réseau Express Métropolitain un montant de 177 523 798 $, en vertu de l'article 39.0.1 de la *Loi sur Hydro-Québec*.

47. Liste des consortiums impliquant des entreprises étrangères, en indiquant :

a) les investissements liés à chacun des consortiums, ventilés ;
b) les lieux d'investissement ;
c) le nombre d'emplois créés.

Consortiums impliquant des compagnies étrangères	**Lieu d'investissement**	**Montants Investis par HQ en 2022 $CAD (en $M)**	**Commentaire**
Dana TM4 inc.	Boucherville	26,26	
SME Group	Arzignano, Italie	3,30	
Ashwoods	Chudleigh	5,82	
Amal	Suede	13,29	
Inde		1,93	
Demco		(2,92)	Rachat de prêts
Innergex HQI USA LLC	États-Unis	0	

48. État de situation des dossiers de développement hydroélectrique impliquant des négociations ou des communications avec les communautés autochtones, incluant :

    a) l'objet des négociations ou des consultations;
    b) la date des rencontres;
    c) l'échéancier des négociations;
    d) le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement;
    e) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone.

Centrale hydro-électrique sur la rivière Inukjuak

En mai 2019, Hydro-Québec a conclu un contrat d'approvisionnement portant sur l'achat d'électricité produite à partir d'une centrale hydroélectrique de 7,25 MW, qui sera localisée sur la rivière Inukjuak, à Inukjuak au Nunavik. Développé par la corporation foncière Pituvik, en partenariat avec Innergex, ce projet permettra de réduire de façon importante les émissions de GES dans le village, attribuables à la centrale diesel opérée par Hydro-Québec, de même qu'au chauffage résidentiel au mazout, dont une part importante sera convertie à l'électricité. Le contrat d'approvisionnement et un nouveau tarif de distribution d'électricité pour la clientèle résidentielle ont été approuvés par la Régie de l'énergie en décembre 2019 (lien vers la décision de la Régie de l'énergie). La mise en service de la centrale hydroélectrique initialement prévue pour décembre 2022 a été reportée au début de l'automne 2023.

Étude préliminaire sur le potentiel hydroélectrique de la rivière du Petit Mécatina

Une analyse sommaire du potentiel hydroélectrique est en cours pour quelques secteurs du Québec. Cette première étape de l'évaluation se terminera sous peu pour la rivière du Petit Mécatina, sur la Côte-Nord. À ce stade, Hydro-Québec entend engager un dialogue avec les collectivités concernées et, au cours des prochains mois, effectuer des visites de reconnaissance dans le secteur visé. Pour bien démarrer cette phase d'étude préliminaire, la participation des intervenants et intervenantes du milieu sera sollicitée afin de profiter de leur expertise et de leurs connaissances.

Aucun projet de centrale n'est confirmé à ce jour. Les analyses se poursuivent, et les résultats de celles-ci permettront de prendre les meilleures décisions. La Grande rivière de la Baleine, la rivière Nottaway et la rivière Magpie ne sont pas visées par cette phase d'étude préliminaire.

Lien : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/510/DocPrj/R-4091-2019-A-0024-Dec-Dec-2019_12_17.pdf

49. État de situation des travaux de réfection et d'entretien de la centrale thermique de Bécancour depuis 2009-2010, ainsi que les prévisions pour 2023-2024. Indiquer également le calendrier, les coûts et l'échéancier de ces activités. Fournir le bilan des activités d'exploitation depuis 2009-2010 et les coûts d'exploitation.

Depuis sa mise en service en 1993 et mis à part le suivi d'entretien normal, la centrale thermique d'Hydro-Québec à Bécancour n'a fait l'objet d'aucune réfection majeure sur les turbines à gaz de la centrale.

50. État de situation des travaux de démantèlement de la centrale nucléaire Gentilly-2 depuis 2012-2013, ainsi que les prévisions pour 2023-2024. Indiquer également le calendrier, les coûts et l'échéancier de ces activités, ainsi que les montants liés à la vente d'équipement.

Étapes complétées

- 3 septembre 2013 : Transfert complet des grappes de combustible irradié du réacteur nucléaire dans une piscine où elles ont été stockées jusqu'en 2020
- mai 2016 : Abolition du Plan de mesures d'urgence nucléaire externe par l'Organisation régionale de la sécurité civile Mauricie–Centre-du-Québec, qui annonce alors que la centrale nucléaire ne représente plus un risque pour les populations avoisinantes.
- Juin 2016 : Obtention d'un nouveau permis pour le déclassement d'un réacteur nucléaire de puissance. Le permis est valide pour une période de 10 ans.
- Octobre 2016 : Réaffectation complétée de l'ensemble des employés permanents devenus excédentaires, dont 60 % sont demeurés dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Certains ont pris leur retraite et très peu ont quitté pour un autre employeur.
- Avril 2017 : Mise en service des deux derniers modules de stockage à sec du combustible irradié sur le site.
- Décembre 2020 : Entreposage de l'ensemble des grappes de combustible irradié dans les modules de stockage à sec, sur le site d'Hydro-Québec.

Étapes complétées et à venir

Phase 1 (*2013-2014)* (complétée) : Stabilisation. Le réacteur a été mis à l'arrêt, le combustible a complètement été retiré du réacteur et les systèmes contenant de l'eau lourde ont été drainés, asséchés et mis en retrait.

Phase 2A (*2015-2024*) (en cours) : Préparation au stockage sous surveillance. Le combustible irradié a été transféré de la piscine d'entreposage vers les modules de stockage à sec sur le site en décembre 2020. Il reste à drainer le contenu des piscines d'entreposage et à reconfigurer les bâtiments pour compléter cette phase qui sera atteinte en 2024. Une fois ces activités finalisées, le site sera mis en dormance pour environ 35 ans et la principale activité sera la surveillance radiologique, environnementale et physique des installations de Gentilly-2 (phase 2B).

Phase 2B (2024-2059) (à venir) – Stockage sous surveillance. Au cours de cette phase, nous poursuivrons toutes les activités de surveillance en lien avec nos programmes de suivis environnementaux et de gestion du vieillissement. Le combustible irradié entreposé à l'installation de Gentilly-2 sera transféré vers le site d'entreposage à long terme prévu en 2048. La Société de gestion des déchets nucléaires porte ce projet.

Phase 3 - PRÉPARATION ET EXÉCUTION DU DÉMANTÈLEMENT (2057-2062) : L'objectif sera de préparer et d'exécuter le démantèlement et la décontamination des bâtiments.

Phase 4 - RESTAURATION FINALE DU SITE (2063-2064) : Il s'agira de démanteler les structures et composantes restantes pour ramener le site à son état d'origine.

Phase 5 - SUIVI ENVIRONNEMENTAL (2064-2074) : À la suite de la restauration du site, un programme de surveillance environnementale sera établi. Il aura pour but de valider l'absence de matières radioactives dans l'environnement.
Les activités de déclassement de l'installation nucléaire sont réalisées conformément aux exigences de la CCSN.

Calendrier, coûts et échéancier
Consultez l'échéancier du projet, incluant le calendrier.

La pandémie a entraîné un retard de quelques mois sur l'échéancier d'origine, mais globalement, cela n'a pas d'incidence sur notre calendrier. Gentilly-2 n'est plus en opération depuis 2012, mais toutes les mesures de surveillance et de sûreté physique, radiologique et environnementale les plus strictes y sont maintenues. Une quarantaine de personnes y travaillent toujours à cette fin, ainsi que pour planifier les prochaines phases de déclassement. Les coûts à jour liés au projet de déclassement et à l'évacuation du combustible irradié se trouvent à la page 77 du Rapport annuel 2022 d'Hydro-Québec.

Montants liés à la vente d'équipement
Nous poursuivons nos efforts en matière de valorisation des actifs devenus disponibles avec la fermeture des installations de Gentilly-2. Nous avons trouvé des acquéreurs pour divers équipements (ex. génératrices, équipements de cafétéria, simulateurs, moniteurs) dont la valeur a atteint, à ce jour, 15,9 M$.
(référence : https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1906/10-ans-hydro-quebec-arret-definitif-reacteur-nucleaire-gentilly-2/?fromSearch=1)

Note : Nous sommes présentement à l'étape du déclassement des installations. L'étape du démantèlement complet des installations aura lieu à compter de 2059.

Lien 1 : https://www.hydroquebec.com/projets/declassement-gentilly-2/

Lien 2 : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2022-hydro-quebec.pdf#page=77

51. État de situation et bilan des coûts associés au contrat entre Hydro-Québec Distribution et la centrale de TransCanada Energy (TCE) à Bécancour, depuis l'appel d'offres tenu en 2002. Fournir les prévisions pour 2023-2024.

Les livraisons en base de la centrale de TCE sont suspendues depuis le 1er janvier 2008.

Le coût total des compensations versées à TCE par HQD pour la suspension des livraisons est de l'ordre de 130 M$/an.

Le contrat prend fin en 2026.

Source : Hydro-Québec

52. Total de la puissance installée en énergie éolienne au 31 mars **2023**. Indiquer le lieu de localisation, le nombre d'éoliennes, le promoteur et la puissance installée.

Au 31 mars 2023, les contrats d'approvisionnement en énergie éolienne en service à la suite d'appels d'offres totalisent 3 721,75 MW, comme indiqué sur le site Web d'Hydro-Québec.

Pour information complémentaire, consultez la page Contrats d'approvisionnement en électricité en vigueur, où les contrats entre Hydro-Québec Distribution et les producteurs éoliens sont disponibles.

À cela s'ajoutent les contrats hors appels d'offres totalisant 211.85 MW (détaillés ci-dessous).

Centrales en exploitation	Nom du Fournisseur	Promoteur / Mandataire	Puissance (MW)	Région	Durée
Le Nordais 1 (Matane)	KW Gaspé S.E.C.	TransAlta	42,75	Bas-Saint-Laurent	34
Le Nordais 2 (Matane)	KW Gaspé S.E.C.	TransAlta	57	Bas-Saint-Laurent	35
Mont-Copper	Mont-Copper S.E.C.	NextEra Energy Resources	52,2	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	21
Mont-Miller	Mont-Miller S.E.C.	NextEra Energy Resources	52,2	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	21
Corus - Site nordique expérimental en éolien	Nergica	TechnoCentre Éolien	4,1	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	25

Lien : http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html

53. Quels sont les projets prévus de lignes électriques situés en terres agricoles. Ventiler par projet, et par superficie.

Nos équipes analysent différentes variantes lorsqu'il est question de nouveaux projets. Hydro-Québec met en place des mesures d'atténuation, tel que le choix du type de pylônes, procède à des consultations avec le milieu et propose des tracés ou solutions optimisées.

Le lien ci-dessous montre les principaux projets d'Hydro-Québec :
https://www.hydroquebec.com/projets/

Les projets mentionnés ci-dessous sont les principaux projets de lignes de transport en aérien à l'étude ou en chantier qui ont une partie du tracé en milieu agricole. La superficie en milieu agricole des projets à l'étude reste à confirmer dépendamment du tracé qui sera retenu.

- Reconstruction de la ligne de transport à 69 kV entre Cap-aux-Meules et Grosse-Île (à l'étude)
- Construction d'un poste à 120-25 kV à Coteau-du-Lac et de sa ligne d'alimentation (à l'étude)
- Ligne à 120 kV de la Montérégie-Sainte-Rosalie (à l'étude)
- Raccordement à 230 kV d'éthanol cellulosique à Varennes (à l'étude)
- Modernisation du réseau à 69 kV de Montmagny (à l'étude)
- Poste 120-25 kV à Val-des-Monts et ligne d'alimentation à 120 kV (à l'étude)
- Ligne de raccordement à 120 kV de la mine de Nouveau Monde Graphite (à l'étude)
- Poste d'Argenteuil à 315-120-25 kV et lignes d'alimentation (à l'étude)
- Ligne à 120 kV Judith-Jasmin-Boulevard-Labelle (à l'étude)
- Interconnexion des Appalaches-Maine (en chantier : 181,1 hectares)
- Ligne 735 kV Micoua-Saguenay (en chantier : 155,52 hectares)
- Nouveau poste de Bonsecours à 230-25 kV et ligne d'alimentation à 230 kV (à l'étude)
- Reconstruction à 120 kV de la ligne de Cleveland-Waterloo (à l'étude)
- Reconstruction d'un tronçon de ligne à 120 kV de Figuery-Val-d'Or (à l'étude)
- Poste Bagotville à 161-25 kV et ligne d'alimentation (à l'étude)

Efficacité énergétique

54. Pour chacun des programmes d'efficacité énergétique résidentiels (éclairage, thermostats électroniques, fenêtres et portes-fenêtres, Recyc-Frigo, chauffe-eau, etc.), indiquer, par année, depuis leur lancement :

    a) le nombre d'interventions effectuées;
    b) le montant total versé (incluant les remises postales, les subventions, les récompenses, les rabais à la caisse);
    c) l'énergie économisée.

Le Plan global en efficacité énergétique (PGEE) a été en vigueur de 2003 à 2015 et a couvert un grand nombre de domaines. Ces programmes ont fait l'objet d'un suivi dans les Rapports annuels d'Hydro-Québec Distribution déposés à la Régie de l'énergie.

Voir : http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/RapportsAnnuels_DistribTransp.html

Par ailleurs, la pièce Efficacité énergétique de l'édition 2022 des Renseignements à fournir en vertu de l'article 75.1 LRÉ sur les activités de distribution d'Hydro-Québec présente la liste des interventions en efficacité énergétique en vigueur au 31 décembre 2022 et fait état de leurs résultats cumulatifs depuis le début du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec 2018-2023 (Plan directeur).

Ce document est accessible pour consultation du public du 24 avril au 8 mai 2023 : https://www.hydroquebec.com/documents-donnees/publications-officielles/

55. Pour chacun des programmes d'efficacité énergétique agricoles (bâtiments, équipements solaires, mazout lourd, innovation en énergie, etc.), indiquer, par année, depuis leur lancement :

    a) le nombre d'interventions effectuées ;
    b) le montant total versé (incluant les remises postales, les subventions, les récompenses, les rabais à la caisse) ;
    c) l'énergie économisée.

Voir la réponse à la question 54 de ce document.

56. Pour le programme de diagnostic résidentiel, indiquer, par année, depuis son lancement, le nombre de répondants au sondage et les économies potentielles proposées. Fournir une estimation du coût du programme et de l'énergie qu'il a permis d'économiser.

Voir la réponse à la question 54 de ce document.

57. Concernant le questionnaire *Comparez-vous; êtes-vous écoénergétique ou énergivore ?* indiquer, par année, le nombre de répondants.

Voir la réponse à la question 54 de ce document.

58. Pour les clientèles commerciale, institutionnelle et agricole – volets prescriptif et sur mesure –, indiquer la liste des projets appuyés, par catégorie (bâtiments commerciaux, bâtiments résidentiels, bâtiments institutionnels, bâtiments agricoles), le type d'intervention effectuée, le montant consenti et l'énergie économisée.

La liste des projets et autres renseignements demandés ne peuvent être fournis puisqu'il s'agit d'informations nominatives ou de renseignements sensibles sur le plan commercial de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.
Voir la réponse à la question 54 de ce document.

59. Pour le programme Réfrigération commerciale, indiquer le nombre de remises effectuées depuis le début du programme, le montant total accordé et l'énergie ainsi économisée.

Le programme Réfrigération commerciale a pris fin le 1er mai 2012 à la suite de l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation canadienne sur les réfrigérateurs et congélateurs commerciaux (tiré de la Demande R-3814-2012 à la Régie de l'Énergie du Québec).

60. Pour les programmes d'innovation PISTE et IDÉE, indiquer la liste des projets aidés, la clientèle visée, la date, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Les programmes PISTE et IDÉE ont été remplacés par l'activité Démonstration technologique et commerciale au 1er mai 2015. La liste des projets réalisés ne peut être fournie puisqu'elle contient des informations nominatives ou de renseignements de nature commerciale de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

61. Pour le programme Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments, indiquer, depuis son lancement, la liste des interventions effectuées, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Le volet Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments est fermé depuis novembre 2013.

62. Pour le programme Éclairage public à DEL, indiquer la liste des interventions effectuées, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Le programme a été fermé au 31 mars 2015. Le participant avait un délai de 24 mois (jusqu'au 31 mars 2017) pour installer les appareils d'éclairage public à DEL et faire une demande de versement de l'appui financier.

63. Pour les programmes Analyse de la consommation électrique et Nouvelle usine, agrandissement ou ajout de chaîne de production, indiquer la liste des interventions effectuées, l'aide consentie et l'énergie ainsi économisée.

Le volet Analyse de la consommation a pris fin le 19 novembre 2018. Pour le volet Nouvelle usine, agrandissement ou ajout de chaîne de production qui fait partie du programme Systèmes industriels, voir la réponse à la question 54.

64. Pour chaque programme du volet agricole, indiquer, par année, le nombre et le type d'interventions effectuées, le montant total de l'aide consenti et l'énergie ainsi économisée.

Voir la réponse à la question 54 de ce document.

65. Pour le service Visilec, indiquer, par année, le nombre de clients abonnés.

Le programme Visilec a été fermé le 14 octobre 2019. À cette date, il y avait 448 abonnés actifs. Le service a été remplacé par le Portrait de ma consommation, offert sans frais.

66. Liste des ententes de transfert technologique conclues par Hydro-Québec.

Veuillez consulter la réponse de la question 26 sur le même sujet.

Hydro-Québec Production (HQP)

67. Pour chaque complexe d'HQP, indiquer, depuis 2013-2014, par année financière, le coût de production et la quantité de kWh produite. Indiquer également, pour chacun des complexes, les coûts d'entretien et les coûts liés au personnel.

En 2022, le coût moyen de production a été de : 2 ¢/kWh

Pour connaître la liste des centrales hydroélectriques d'Hydro-Québec, consultez le site Web.

68. Pour chacune des sources d'approvisionnement électrique, indiquer, depuis 2013-2014, par année financière, le coût d'acquisition, la provenance et la quantité de kWh acquise.

Hydro-Québec Distribution compte sur un portefeuille d'approvisionnements de long terme, constitué du bloc d'énergie patrimoniale (essentiellement de l'hydroélectricité) et de contrats avec Hydro-Québec dans ses activités de production et avec des producteurs indépendants d'énergie renouvelable. Le Distributeur mise également sur diverses initiatives en efficacité énergétique pour réduire la consommation de sa clientèle.

Voir le complément d'information déposé dans le cadre du Plan d'approvisionnement 2023-2032.

Le coût des approvisionnements existants et prévus figure à la page 52 du document.

Lien 1 : https://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/641/DocPrj/R-4210-2022-B-0011-Demande-Piece-2022_11_01.pdf#page=52

Lien 2 :
https://www.hydroquebec.com/data/achats-electricite-quebec/pdf/plan-dapprovisionnement-2023-2032.pdf

69. Pour chacune des centrales en construction ou en rénovation, indiquer, depuis 2013-2014, par année financière, le montant investi, le nombre de jours et de travailleurs requis. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de production unitaire du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

	2022
Investissements en développement	272 M$[1]
Investissements visant à assurer la pérennité et l'optimisation du parc d'équipements d'Hydro-Québec Production	729 M$[2]
TOTAL	**1001 M$**

[1] Principalement à la fin de la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine.
[2] Des travaux de réfection sont notamment en cours aux centrales Robert-Bourassa, Bersimis-2, Beauharnois, Rapide-Blanc et Carillon.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile, selon la méthode de l'amortissement linéaire. L'amortissement débute à la date de mise en service. La période d'amortissement des barrages et centrales hydroélectriques se situe entre 40 et 120 ans.

Voir à la p. 48 du rapport annuel 2022 pour les investissements globaux d'Hydro-Québec.

Voir rapport annuel (notes 1 et 8) p.70 et 74)

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2021-hydro-quebec.pdf?v=20220322

70. État de situation concernant le 200 MW d'énergie éolienne attribué à HQP par le gouvernement.

Les négociations pour le contrat éolien Apuiat ont repris à l'automne 2020. À la suite de ces négociations les parties ont annoncé le 4 février 2021 la signature d'un contrat entre Hydro-Québec Production et Parc éolien Apuiat S.E.C., une société regroupant plusieurs communautés innues et Boralex, permettant l'achat d'électricité à très bon prix, soit au coût d'environ 6¢/kWh sur un horizon de 30 ans. Apuiat devient donc le plus compétitif de tous les parcs éoliens sous contrat au Québec.

71. Ventiler le coût de revient estimé du kWh du projet La Romaine.

Hydro-Québec établit le prix de revient actuel du complexe de la Romaine à 6,4 ¢/kWh (comprenant l'ensemble des coûts du projet, dont le raccordement).

72. Ventiler le coût du projet La Romaine, depuis le début des travaux : coûts de transport, période d'amortissement, montant versé aux collectivités locales, coûts de construction.

Les investissements requis pour la construction des quatre centrales du complexe de la Romaine sont de l'ordre de 7,5 G$.

Le 16 septembre 2022, nous avons mis en service le dernier groupe de la centrale de la Romaine-4. C'est maintenant tout le complexe de la Romaine qui peut fournir des mégawatts d'énergie renouvelable. Ce complexe hydroélectrique comprend quatre centrales à réservoir qui affichent une puissance installée totale de 1 550 MW et une production annuelle de 8 TWh. Les retombées immédiates qu'il a générées de 2009 à 2022 étaient associées à la création de 1 000 emplois par année, en moyenne, dont 45 % occupés par de la main-d'œuvre régionale.

Consultez le rapport annuel 2022, p. 18

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2022-hydro-quebec.pdf#page=48

73. Fournir les exigences de contenu local pour La Romaine.

Dans le cadre du projet Romaine, Hydro-Québec travaille de façon soutenue à maximiser les retombées régionales du projet. Comme énoncé lors de l'étude d'impact du projet, Hydro-Québec a prévu :

- La création d'un comité des retombées économiques régionales.
- L'inscription de la clause de sous-traitance dans les contrats provinciaux.
- La réservation de certains contrats aux entreprises régionales, à la condition qu'il y ait concurrence.
- La réservation de certains contrats aux communautés innues pour les mesures d'atténuation environnementale, l'alimentation et la conciergerie, l'entretien technique des campements et le déboisement.
- La mise en œuvre de mesures destinées à favoriser l'embauche de main-d'œuvre et l'achat de biens et services de la Côte-Nord.

74. Pour chaque type d'équipements de production, indiquer la période d'amortissement applicable selon les normes comptables en vigueur.

L'amortissement débute le mois suivant la date de mise en service.

Les périodes d'amortissement pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Production hydraulique 40 à 120 ans
- Production thermique 15 à 50 ans

Voir rapport annuel (notes 1 et 8) p.70 et 74)

75. Pour chacune des 63 centrales composant le parc d'HQP, fournir la période d'amortissements prévue et la période d'amortissement restante.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile, selon la méthode de l'amortissement linéaire. L'amortissement débute à la date de mise en service. La période d'amortissement des barrages et centrales hydroélectriques se situe entre 40 et 120 ans.

Voir rapport annuel (notes 1 et 8) p.70 et 74

76. Liste et nombre d'immobilisations corporelles amorties depuis la détermination du bloc patrimonial.

Depuis la détermination du bloc patrimonial, les centrales suivantes ont été ajoutées au parc de production : Sainte-Marguerite-3, Rocher-de-Grand-Mère, Toulnustouc, Eastmain-1, Péribonka, Rapides-des-Cœurs, Chute-Allard, Mercier, Eastmain-1-A, La Sarcelle, Romaine-2, Romaine-1, Romaine-3 et Romaine-4.

77. Nombre d'enquêtes internes en cours. Fournir les motifs pour chacune des enquêtes.

En 2022, nous avons ouvert 256 dossiers pour donner suite aux allégations reçues et autres demandes relatives à des manquements à l'éthique ou des lacunes de contrôle.

Hydro-Québec TransÉnergie

78. Pour chacune des installations de transport en construction ou en rénovation, indiquer, depuis 2013-2014, par année financière, le montant investi et le nombre de jours et de travailleurs requis. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de transport du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

Nous veillons quotidiennement au bon fonctionnement et à la pérennisation de plus de 700 000 composants de lignes de transport couvrant plus de 34 000 km. Chaque année, nous réalisons des programmes de maintenance et lançons des projets en vue du remplacement de supports et d'appareils dégradés avant qu'ils subissent une défaillance et causent des pannes.

En 2022, le Transporteur a investi 2 021 M$ en immobilisations corporelles et en actifs incorporels, soit 484 M$ pour les projets de développement et 1 537 M$ pour les projets visant à maximiser la fiabilité et la pérennité des actifs. Les projets de développement ont pour but de raccorder au réseau de nouveaux équipements de production ou d'augmenter la capacité des installations pour suivre l'évolution de la charge ou pour répondre à de nouvelles demandes de transport.

Quant aux projets liés à la fiabilité et à la pérennité des actifs, ils concernent le maintien des installations en bon état, l'amélioration continue de la qualité du service ainsi que le respect des exigences légales et réglementaires associées à l'exploitation du réseau de transport. Au chapitre des projets de développement, le Transporteur a poursuivi ses travaux dans le cadre du déploiement anticipé d'une ligne à 320 kV à courant continu d'environ 100 km entre le poste des Appalaches, près de Thetford Mines, et un point situé à la frontière entre le Québec et le Maine, en vue de la mise en place d'une nouvelle interconnexion de 1 200 MW entre le Québec et le réseau de la Nouvelle-Angleterre. Il a également entrepris la construction du poste Le Corbusier à 315-25 kV afin de répondre à la croissance de la charge dans le secteur ouest de la ville de Laval.

Parallèlement, le Transporteur a mené plus de 1 500 projets pour accroître la fiabilité et la pérennité de ses actifs. Entre autres, diverses activités qui s'inscrivent dans le plan de développement de l'architecture du réseau à 315 kV de l'île de Montréal ont suivi leur cours, de même que le remplacement des systèmes de conduite du réseau de transport et des automatismes de réseau et de poste. Le Transporteur a également lancé, au cours des dernières années, la construction de la ligne à 735 kV Micoua-Saguenay, d'une longueur de 262 km, qui aidera à maintenir la fiabilité du réseau de transport d'Hydro-Québec.

Voir rapport annuel 2022, p.19 et 48

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2021-hydro-quebec.pdf?v=20220322

79. Pour chacune des interconnexions, indiquer le nombre et le prix moyen du kWh exporté, ainsi que le nombre et le prix moyen du kWh importé.

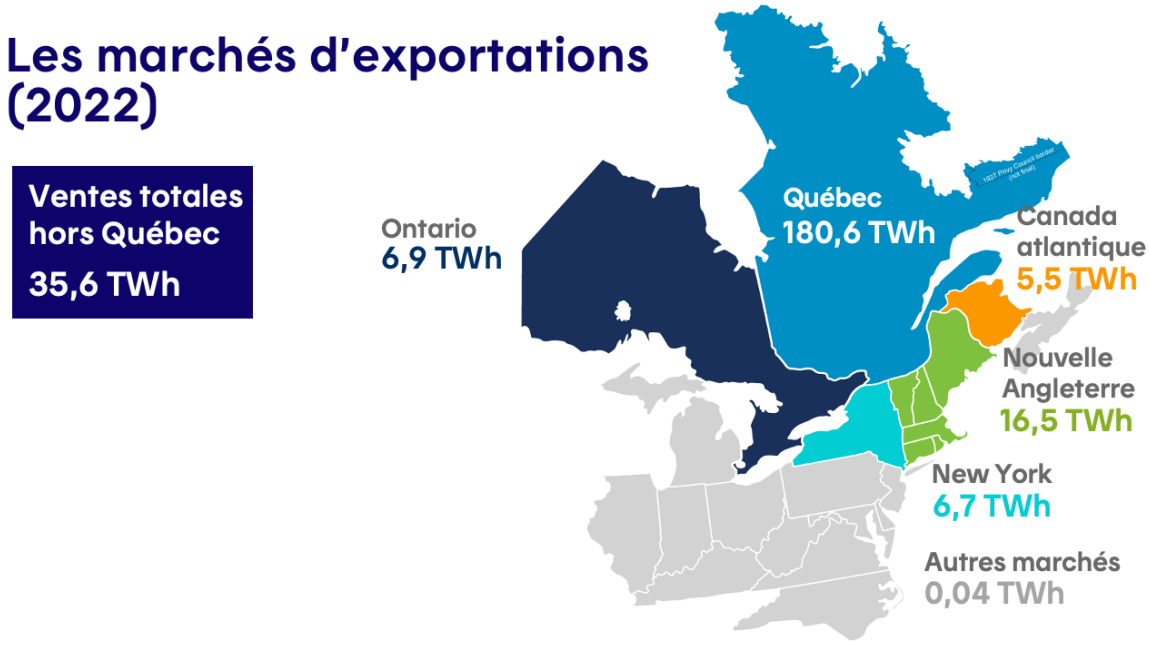

Le prix moyen des exportations (35,6 TWh) a été de 8,2 ¢/kWh en 2022 (Rapport annuel 2022)

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2022-hydro-quebec.pdf?v=20230223

80. Indiquer, par catégorie (résidentiel, agricole, d'affaires, petite puissance ou autre), le nombre de clients autoproducteurs utilisant l'option de mesurage net ou le programme sans compensation depuis 2013-2014, par année financière.

En date du 31 mars 2023, le nombre de clients actifs à l'Option de mesurage net (avec compensation) était de 761 clients, soit environ 95 % de clients résidentiels et 5 % de clients commerciaux/affaires. La quasi-totalité de ces clients utilise des installations solaires (98,5 %).

En plus des 761 clients qui bénéficient de l'Option de mesurage net avec compensation, on compte près d'une quarantaine de clients en tant qu'« autoproducteur sans compensation ».

Hydro-Québec Distribution (HQD)

81. Nombre de demandes de prolongement de réseau depuis 2013-2014, par année financière.

En 2022, le Distributeur continue à faire face à une hausse des demandes provenant des clients. Par contre, nous constatons une légère baisse de la volumétrie des demandes mises en service en 2022. Ceci s'explique par la réalisation de projets de maintenance et de pérennité ainsi que plusieurs événements météo majeurs consécutifs qui ont eu pour effet de retarder les travaux prévus. Par exemple, nous estimons que le derecho de mai 2022 a engendré un retard d'environ deux mois dans nos travaux dans la région des Laurentides. La charge de travail accumulée depuis 2020 impacte en outre elle aussi les délais de travaux.

Raccordements simples*

2022	
Volume	16 225
% faits en 10 jours ouvrables	77%

Demandes avec ingénierie, nécessitant de la coordination d'intervenants externes à HQ : Demandes d'informations, travaux de sécurisation, demandes de prolongement, de déplacement, d'augmentation de charge avec ingénierie, demandes de longue durée (promoteurs, ministères et municipalités).

2022	
Volume	26 429
% respect de la première date annoncée au client.	57%

*Raccordement simple aérien et souterrain : raccordement d'un lieu situé à moins de 30 mètres du réseau et ne nécessitant pas de travaux d'ingénierie.

82. Nombre total de clients d'HQD, par catégorie. Présenter l'évolution depuis 10 ans.

Consultez la page 90 du Rapport annuel 2022 d'Hydro-Québec.

Données d'exploitation

	2022	2021	2020	2019	2018
Aux 31 décembre					
Nombre d'abonnements					
Au Québec, par secteurs					
Résidentiel	**4 178 346**	4 128 692	4 076 286	4 032 426	3 994 491
Commercial, institutionnel et petits industriels	**325 498**	323 501	321 562	319 225	317 608
Grands clients industriels	**194**	193	189	186	185
Autres	**4 868**	4 812	4 763	4 705	4 630
Nombre total d'abonnements	**4 508 906**	4 457 198	4 402 800	4 356 542	4 316 914

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2022-hydro-quebec.pdf?v=20230223#page=90

83. Nombre de clients résidentiels inscrits au mode de versements égaux, depuis 2013-2014, par année financière.

Nombre de clients résidentiels inscrits au mode de versements égaux en 2022 :
1 836 396

Source : Hydro-Québec

84. Nombre de clients s'étant inscrits à la facture Internet ou au paiement autorisé depuis 2013-2014 et le nombre total de clients inscrits à ces services.

2022	
Clients ayant adhéré à la facture électronique (incluant Postel)	154 999
Clients actifs inscrits à la facture électronique (incluant Postel)	2 146 096
Clients ayant adhéré au prélèvement automatique	144 741
Comptes inscrits au prélèvement automatique	1 182 808

Source : Hydro-Québec

85. Depuis 2011-2012, ventilé par année financière, le nombre de clients ayant :

a) créé une Page personnelle ;
b) transmis leur relevé de compteur ;
c) obtenu un portrait de consommation ;
d) obtenu une estimation des coûts de l'électricité à une résidence ;
e) effectué leur changement d'adresse en ligne.

2022	Téléphone	Site Web	Total
Créé un Espace client	N/A	N/A	149 580
Transmis leur relevé de compteur	20 727	54 650	75 377
Nombre de portraits de consommation générés	N/A	N/A	11 543 288
Obtenu une estimation des coûts de l'électricité à une résidence	5 027	664 879	669 906
Effectué leur changement d'adresse	6 393	415 323	421 716

	Fin 2021	Fin 2022
Taux clients avec Espace client	62,1%	65,4%
Taux clients avec Facture Internet	55,8%	59,4%

86. Pour les plaintes reçues par chacune des divisions d'Hydro-Québec, depuis 2013-2014, ventilées par année financière, indiquer :

a) le nombre total de plaintes pour chacune des divisions ;

En 2022, le Distributeur a enregistré un total de 1 979 plaintes verbales et écrites. Il s'agit d'une augmentation de 27 % comparativement à 2021. Toutefois, considérant que les années 2020 et 2021 furent deux années exceptionnelles en raison du contexte lié à pandémie de COVID-19, le Distributeur estime à propos de référer à l'année 2019 aux fins de comparaison des résultats. À cet effet, il constate une diminution de 12 % du nombre total de plaintes reçues par rapport à 2019.

Source : Rapport annuel 2022

b) la nature de la plainte ;

En 2022, le Distributeur a enregistré un total de 1 979 plaintes verbales et écrites. Les activités du service à la clientèle du Distributeur ont repris leur cours normal, telles que le traitement de plusieurs charges de travail ainsi que la reprise de certaines mesures de l'activité recouvrement.

VOLUME DE PLAINTES (VERBALES ET ÉCRITES) PAR CATÉGORIES

	2022	Part 2022
Consommation	253	13%
Environnement	124	6%
Facturation	177	9%
Mesurage et Relève	47	2%
Recouvrement	145	7%
Réseau et entretien	676	34%
Responsabilité	156	8%
Tarifs	56	3%
Vol d'électricité	22	1%
Autres	323	16%
Total	**1979**	**100%**

Source : Performance Renseignements fournis en vertu de l'article 75.1 pour l'année 2022

c) l’état du suivi de la plainte ;

En 2022, 99 % des plaintes ont été traitées dans un délai de 60 jours et 96 % de celles-ci ont été traitées dans un délai de 30 jours.

Rappelons qu’en 2019, le Distributeur a proposé une révision de la « Procédure d'examen des plaintes » prévoyant un délai maximal de suivi des plaintes de 30 jours (au lieu de 60 jours). Cette révision, approuvée par la Régie de l’énergie, réaffirmait la volonté d'Hydro-Québec de devenir une référence en matière de service à la clientèle, en plus d'assurer une pérennité de cet engagement.

d) le délai moyen pour qu’on accuse réception de la plainte ;

En 2022, le délai moyen de transmission des accusés de réception était de 1,3 jour calendaire. Toutefois, dans 92 % des cas, l’accusé de réception a été transmis dans les 24 heures suivant la réception de la plainte.

Source : Performance Renseignements fournis en vertu de l’article 75.1 pour l’année 2021

e) le délai de résolution de la plainte (du problème) ;

En 2022, le délai moyen pour le traitement d’une plainte était de 15 jours.

f) le nombre de plaintes reçues par téléphone, par la poste et par courrier électronique.

Visite et appel	648
Lettre et télécopie	154
Courriel et Web	1177
Total	**1979**

87. Pour les plaintes reçues par chacune des divisions d'Hydro-Québec, indiquer le plan d'action mis en place par la société d'État pour ces plaintes. Indiquer également les sommes consacrées à ce plan d'action.

En 2022, la proportion de clients très ou assez satisfaits d'Hydro-Québec a atteint 96 %. Ce taux était de 96 % en 2020 et de 97 % en 2021. Afin de satisfaire encore mieux la clientèle et la population en général, nous concentrons nos efforts sur la perception des tarifs et sur l'accompagnement durant les pannes.

Source : Rapport annuel 2022

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2022-hydro-quebec.pdf?v=20230223#page=2

88. Nombre de plaintes liées au délai de branchement et indiquer le plan d'action de la société d'État pour ces plaintes, depuis 2013-2014, par année financière. Indiquer également les sommes consacrées à ce plan d'action.

Le nombre de plaintes liées aux raccordements s'élève à 168 en 2022.

HQ poursuit les actions mises en place soit :

- Le maintien d'une vigie centralisée et d'un suivi hebdomadaire des plaintes liées aux raccordements.
- L'outil en ligne informant les clients de l'avancement de leur demande : https://session.hydroquebec.com/portail/fr/web/clientele/suivi-demande-residentiel-commercial
- Le maintien de l'organisation du travail (gestion centralisée de l'ensemble de la charge de travail) favorisant un meilleur suivi et une meilleure prise en charge de tous les intervenants interpellés pour le traitement des demandes des clients.
- Mise en ligne d'un outil permettant aux clients d'obtenir une estimation des délais de raccordement : https://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/demande-de-travaux/delais-de-raccordement.html

89. État de la situation quant aux compteurs de nouvelle génération (dits « intelligents »). Indiquer :

a) les coûts liés au remplacement des compteurs traditionnels par les nouveaux compteurs intelligents depuis 2013-2014, par année financière ;

Le projet d'installation massive des compteurs de nouvelle génération est terminé depuis 2017.

Les cas difficiles présentés à la Régie de l'énergie sont complétés depuis 2019. L'installation des compteurs fait maintenant partie de nos activités courantes. Voir le plus récent dossier déposé à la Régie de l'énergie à ce sujet.

http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/501/DocPrj/R-9001-2018-B-0027-RapAnnuel-Piece-2019_04_18.pdf

b) les prévisions des coûts liés au remplacement des compteurs traditionnels par les nouveaux compteurs intelligents pour l'année 2023-2024 ;

Voir la réponse a)

c) le nombre de jours et de travailleurs requis pour remplacer les compteurs ;

Voir la réponse a)

d) le nombre de plaintes liées à l'installation des nouveaux compteurs et l'état du suivi de ces plaintes ;

En 2022, nous avons reçu 6 plaintes liées à l'installation des nouveaux compteurs.

e) le délai moyen pour qu'on accuse réception de la plainte ;

En 2022, le délai moyen de transmission des accusés de réception à la suite d'une plainte (toutes causes confondues) était de 1,3 jour calendaire. Dans 92 % des cas, l'accusé de réception a été transmis dans les 24 heures suivant la réception de la plainte.

f) le délai de résolution de la plainte ;

En 2022, le délai moyen pour le traitement d'une plainte (toutes causes confondues) était de 14 jours.

g) le nombre de plaintes reçues par téléphone, par la poste et par courrier électronique.

MODE DE RÉCEPTION DES PLAINTES (TOUTES CAUSES CONFONDUES) – 2022

Visite et appel	648
Lettre et télécopie	154
Courriel et Web	1177
Total	**1979**

Source : Le document « Performance » est accessible pour consultation du public du 25 avril au 9 mai 2022 : https://www.hydroquebec.com/documents-donnees/publications-officielles/

90. Indiquer le nombre d'usagers d'Hydro-Québec qui ont refusé de changer leur compteur, pour l'année en cours et depuis le début des travaux de remplacement.

Au 31 décembre 2022. Pour l'ensemble du Québec, seulement 1,25 % (53 991) des clients se sont prévalus de l'option de retrait (compteur non communicant). Il s'agit du nombre de compteurs non communicants installés à la fin de l'année 2022.

91. Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant le nombre de clients résidentiels pour lesquels un écart de consommation de plus de 20 % a été constaté depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération.

Hydro-Québec ne détient pas de tels documents. Le remplacement du compteur d'un client n'a aucun lien avec les variations sur sa facture.

Ce sont les variations de température ou les changements aux habitudes de consommation ou d'équipements chez le client qui peuvent influencer la facture d'électricité. Les cas médiatisés ont été analysés et, dans tous les cas, la facturation s'est révélée le reflet réel de la consommation du client.

92. Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant les écarts de précision de chaque génération de compteurs implantés dans le secteur résidentiel au Québec depuis 1950.

Hydro-Québec ne détient pas de tels documents.

Le processus d'homologation des compteurs d'Hydro-Québec est reconnu comme l'un des plus rigoureux en Amérique du Nord. Tous les compteurs utilisés sont aussi soumis aux normes de Mesures Canada. Ces normes indiquent les écarts de précision acceptables pour tous les types de compteurs et sont appliquées par Hydro-Québec.

Voir également la réponse à la question 90 de ce document.

93. Indiquer le nombre de clients résidentiels pour lesquels un écart de consommation a été constaté depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération, par type de compteur remplacé.

Voir les réponses aux questions 90 et 91.

94. Indiquer le nombre de clients résidentiels munis d'un compteur de nouvelle génération pour lesquels une réduction de consommation de plus de 10 % a été constatée; ventilation par région.

Voir les réponses aux questions 90 et 91.

95. Indiquer le nombre de clients résidentiels pour lesquels une augmentation de consommation de plus de 10 % a été constatée depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération; ventilation par région.

Voir les réponses aux questions 90 et 91.

96. Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant le nombre d'incendies survenus depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération. Fournir les coûts associés au remplacement.

Selon Hydro-Québec, aucun incendie ne peut être lié à un compteur de nouvelle génération.

97. Depuis 10 ans, indiquer les sommes dépensées pour l'achat d'électricité en période de pointe. Ventiler par appel d'offres et par année financière. Fournir les coûts moyens par MW ainsi que les prévisions pour 2023-2024.

Pour les années 2022 à 2024, les approvisionnements de court terme réels et prévus sont présentés au tableau suivant.

(Source pour 2024 : Plan d'approvisionnement 2023-2032).

	2022 (réel)	**2023** (3 mois réels + 9 mois prévisionnels)	**2024** (prévisionnel)
TWh	4,4	1,0	2,3
M$	430,0*	87,4	179,9
$/MWh	96,7	85,1	76,9

L'historique des approvisionnements de court terme est présenté dans le cadre du Plan d'approvisionnement 2023-2032 (R-4210-2022), au tableau 8.1, de la pièce HQD-2, document 3.

*Le froid exceptionnel de l'hiver 2022 explique les achats importants pour 2022.

Référence :
http://publicsde.regie-energie.qc.ca/_layouts/publicsite/ProjectPhaseDetail.aspx?ProjectID=641&phase=1&Provenance=B&generate=true

http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/641/DocPrj/R-4210-2022-B-0011-Demande-Piece-2022_11_01.pdf

98. Nombre de compteurs de nouvelle génération (dits intelligents) récupérés sur les lieux d'un incendie ou à la suite d'un incendie, depuis le début de leur installation sur le territoire québécois. Ventiler par année financière et détailler les sommes associées.

Selon Hydro-Québec, aucun incendie ne peut être lié à un compteur de nouvelle génération.

99. Nombre de compteurs de nouvelle génération qui ont dû être remplacés à la suite de défectuosité, depuis le début de leur installation sur le territoire québécois. Ventiler par année financière et par défectuosité; détailler les sommes associées.

En 2022, à la suite des validations effectuées, 67 915 compteurs ont été confirmés défectueux pour les raisons suivantes :

- Fonctionnalité (interrupteur de service, étiquette manquante, bouton de remise à zéro)
- intégrité physique (base endommagée, couvercle interne mal fixé, corps étrangers
- Affichage (aucun, clignote, segments manquants, bloqués, intermittents)
- Composantes de communication défectueuse
- Défauts de programmation détectés par HQ
- Défauts de communication détectés par HQ

100. Ventilation par mois et par région administrative de la redevance d'abonnement facturée aux clients résidentiels d'Hydro-Québec en 2022-2023.

Les frais d'accès au réseau, exprimés en cent par jour, selon le tarif applicable, correspondent à un montant fixe que le client doit payer pour le service d'électricité.

Ils sont calculés à partir d'un montant établi sur une base quotidienne, multiplié par le nombre de jours inclus dans la période de consommation. Ainsi, le montant varie légèrement d'une facture à l'autre, selon le nombre de jours inclus dans la période de consommation.

Au cours des dernières années, et avec l'approbation de la Régie de l'énergie, la redevance d'abonnement a été gelée de façon à appliquer les hausses tarifaires davantage sur les prix d'énergie, favorisant l'augmentation d'une composante sur laquelle le client peut agir et ainsi, l'efficacité énergétique.

Pour plus de détails, voir le document *Tarifs d'électricité en vigueur le 1er avril 2023.*

Lien 1 : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/tarifs-electricite.pdf?v=20230401#page=16

Source : site Web : https://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/tarifs/mieux-comprendre-votre-tarif-electricite.html

101. État de situation de tout projet d'efficacité énergétique visant à réduire la consommation en période de pointe, par l'utilisation des compteurs intelligents.

Depuis l'hiver 2019-2020, Hydro-Québec propose à ses clients des offres de tarification dynamique : l'option de crédit hivernal et le tarif Flex. Parmi les conditions d'admissibilité à ces offres, la consommation du client doit être mesurée par un compteur communicant.

Présentement, près de 228 000 clients se sont abonnés à une ou l'autre des deux options de tarification dynamique (crédit hivernal ou Flex D), et nous visons 300 000 clients pour l'hiver prochain. À terme, nous souhaitons qu'il soit possible pour l'ensemble de notre clientèle d'adhérer à ce mode de tarification. L'idée n'est toutefois pas de le rendre obligatoire.

La tarification dynamique a ainsi permis d'effacer en moyenne 206 MW par événement pendant la dernière saison hivernale.

Nous souhaitons encourager une consommation judicieuse de l'électricité afin de pouvoir soutenir de nouveaux usages tout en limitant le coût de nos approvisionnements futurs.

Mieux consommer, notamment en période de pointe, nous permettra d'éviter la construction d'infrastructures de production, de transport et de distribution pour seulement un certain nombre d'heures plus froides par année.

Les offres de tarification dynamique ne requièrent aucun investissement de la part des clients et permettent à ceux-ci de réaliser des économies en faisant des efforts pour réduire leur consommation durant les événements de pointe.

Pour plus d'information sur la tarification dynamique, voir notre site web.

Hilo

Notre filiale Hilo propose aux clients des offres à valeur ajoutée leur permettant d'optimiser leur consommation d'énergie à la maison en plus de pouvoir participer aux événements de réduction de puissance (les « défis Hilo ») lors des pointes hivernales. La solution novatrice de gestion de la demande de puissance développée par Hilo en collaboration étroite avec Hydro-Québec respecte des critères rigoureux de sécurité et de confidentialité des données.

Le service de maison intelligente Hilo est maintenant offert dans plus de 90 % du territoire québécois. Cette couverture géographique étendue vient soutenir l'objectif de réduction de puissance de 620 MW à l'horizon 2028-2029, soit l'équivalent de la demande de plus de 114 000 ménages ou de la puissance produite par la centrale de la Romaine-2.

Comptant maintenant environ 20 000 clients, Hilo a permis en 2022-2023 de déplacer 62,5 MW en puissance par défi, dépassant ainsi l'objectif fixé à 47 MW de 33%. Nous visons 621 MW à l'horizon 2028-2029.

Source : Pièce HQD-2, document 3

Lien 1 : http://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/tarifs/tarification-dynamique.html

Lien 2 : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/641/DocPrj/R-4210-2022-B-0011-Demande-Piece-2022_11_01.pdf

102. Fournir le total des dépenses liées à la production d'études d'impact ou d'analyses concernant la mise en place de tarifs préférentiels d'électricité pour la Société de transport de Montréal. Fournir une copie de toute étude ou analyse produite à ce sujet.

Le tarif LG s'applique à la Société de transport de Montréal depuis le 1er avril 2014. C'est dans sa décision D-2014-037 que la Régie de l'énergie a accepté l'établissement du tarif LG.

103. Montant obtenu en raison de la vente de la centrale hydroélectrique Hull-2; bilan des revenus de vente d'électricité que générait cette installation.

La transaction annoncée en 2016 vise la cession par Hydro-Québec de la centrale de Hull-2 et des actifs qui y sont associés à Hydro Ottawa.

La centrale de Hull-2, située au centre-ville de Gatineau, est l'une des plus petites du parc de production d'Hydro-Québec avec une puissance installée de 27 MW et une production annuelle de 0,15 TWh. Cette entente s'inscrit dans une démarche d'optimisation des ressources visant l'amélioration de la performance d'Hydro-Québec.

Consultez le communiqué de presse Hydro-Québec et Hydro Ottawa parviennent à un accord visant la vente de la centrale de Hull-2.

Lien : http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1057/hydro-quebec-et-hydro-ottawa-parviennent-a-un-accord-visant-la-vente-de-la-centrale-de-hull-2/?fromSearch=1

104. Sommes dépensées pour la négociation de l'entente commerciale conclue avec l'Ontario. Indiquer également le coût total prévu de tous les travaux liés à l'entrée en vigueur de cette entente, le coût de production unitaire du kWh de l'électricité qui sera vendue à l'Ontario ainsi que le prix unitaire du kWh de l'électricité qui sera achetée en Ontario.

En octobre 2016, Hydro-Québec a conclu une entente avec l'Independent Electricity System Operator (IESO) de l'Ontario pour les années de 2017 à 2023. Cette entente prévoit la vente de 2 TWh par an par Hydro-Québec à l'Ontario, ainsi que la vente de la puissance de l'Ontario à Hydro-Québec et des échanges d'énergie entre les deux partenaires.

Afin de remplir ses obligations, Hydro-Québec utilise des infrastructures existantes et aucune dépense n'a été engagée pour mettre à niveau ces infrastructures.

De plus, la négociation de l'entente commerciale fut effectuée par des employés d'Hydro-Québec dans le cadre de leurs fonctions et par conséquent la négociation de celle-ci n'a pas engendré de coûts supplémentaires de firmes externes.

Aucune nouvelle entente ou modification à l'entente actuelle n'a été conclue depuis.

105. Fournir le total des dépenses liées aux représentations devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 2022-2023, ventilation par audience et par dossier.

En 2022, les dépenses d'Hydro-Québec liées aux mandats du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) ont totalisé environ 567 k$, soit environ 127 k$ pour la période d'information publique sur le projet du poste d'Anjou et ligne à 315 kV et un peu de plus de 440 k$ pour la période d'information publique ainsi que la consultation ciblée sur le projet de ligne d'interconnexion Hertel-New York.

106. Liste des appels d'offres d'électricité auxquels Hydro-Québec a participé à l'extérieur du Québec.

Hydro-Québec n'a participé à aucun appel d'offres d'électricité à l'extérieur du Québec en 2022.

107. Indiquer le nombre de clients en retard de paiement et le montant total payé en retard par ces clients pour chacune des 10 dernières années. Indiquer également le nombre d'avis de recouvrement transmis à ces clients.

La situation économique continue de préoccuper notre clientèle, c'est pourquoi nous continuons d'accompagner les personnes ayant du mal à acquitter leur facture afin d'alléger leur fardeau financier en ces temps d'incertitude. Plus particulièrement, nous avons maintenu nos efforts de maximisation de l'accès aux ententes de paiement assouplies.

- En date du 31 mars 2023, nous avons conclu des ententes de paiement auprès de 66 000 clients résidentiels
- Pour la même période en 2022, nous en avions conclu auprès de 75 000 clients résidentiels
- En date du 31 décembre 2022, nous avions conclu des ententes de paiement auprès de 210 000 clients résidentiels
- Pour la même période en 2021, nous en avions conclu auprès de 186 000 clients résidentiels
- Pour la même période en 2020, nous en avions conclu auprès de 154 000 clients résidentiels

Par ailleurs, la charge comptabilisée au titre de la provision liée au risque de non-recouvrement des créances, qui avait été majorée en 2020 pour tenir compte du fait que certains comptes clients démontraient des signes de détérioration, a été ramenée au même niveau qu'avant la pandémie. Ainsi, la dépense de mauvaises créances en 2022 s'est élevée à 89 M$, comparativement à 85 M$ en 2021 et à 157 M$ en 2020.

Source: Rapport annuel 2021, p.17

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2021-hydro-quebec.pdf#page=17

108. Copie de toute étude, analyse ou note concernant l'acceptation du paiement par carte de crédit et son impact financier pour Hydro-Québec.

Au cours des dernières années, HQ a reçu des demandes de clients désireux de payer leur facture d'électricité par cartes de crédit. Toutefois, Hydro-Québec ne souhaitait pas assumer les frais très élevés associés à ce mode de paiement, ni augmenter ses tarifs en fonction de ces charges additionnelles.

Le modèle utilisateur/payeur, qui implique que le détenteur de la carte de crédit assumera une charge additionnelle à la transaction pour avoir le privilège d'utiliser sa carte, a donc été considéré. La transaction doit se faire via une tierce partie, car le marchand (en l'occurrence HQ) n'a pas le droit d'encaisser ces frais. Ce modèle est utilisé par d'autres compagnies d'énergie canadiennes dont Énergir, BC Hydro, Enbridge, NB Power.

Un appel de propositions a été publié en 2016 et 2017 en vue de la signature d'un contrat avec une tierce partie. L'analyse des propositions a révélé qu'aucune compagnie n'était en mesure d'offrir les modalités demandées. De plus, les sondages ont démontré très peu d'intérêt pour un modèle utilisateur payeur.

À la question: « Pour permettre le paiement par carte de crédit, Hydro-Québec mandaterait une firme qui collecterait les paiements et ajouterait 2 % au montant des factures pour couvrir les frais associés à ce mode de paiement. Dans ce contexte, payeriez-vous (votre facture d'électricité) par carte de crédit...? » les réponses étaient les suivantes:

Toujours:	*1,4%*
Souvent:	*0,8%*
Rarement:	*7,1%*
Jamais:	***90,4%***

Hydro-Québec a donc décidé de ne pas aller de l'avant avec ce projet.

109. Pour les cinq dernières années, indiquer les dépenses totales en électrification des transports et les dépenses totales pour la production, l'acquisition ou l'élaboration de batteries.

Concernant les dépenses en électrification des transports, nous vous référons à la réponse à la question 46.

Concernant les dépenses pour la production, l'acquisition ou l'élaboration de batteries, nous vous référons à la réponse pour le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie (CEETSE) à la question 110.

110. Nombre d'employés et d'ETC ainsi que le budget total de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) pour les 5 dernières années.

Direction principale – Institut de recherche d'Hydro-Québec

La direction principale – Institut de recherche d'Hydro-Québec[1] (IREQ) développe des technologies et des applications de pointe adaptées au contexte énergétique du Québec, afin de permettre à l'entreprise d'améliorer la performance du système électrique et de mieux servir sa clientèle. Pôle d'innovation de l'entreprise, l'IREQ regroupe le Centre de recherche d'Hydro-Québec et le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie. Le Centre de recherche, dont les projets visent notamment à soutenir la transition énergétique, assure le leadership de l'entreprise au chapitre de l'évolution des connaissances et des solutions technologiques dans tous les domaines susceptibles d'avoir une incidence sur ses activités à court et à long terme.

Quant au Centre d'excellence, ses travaux portent sur les matériaux avancés pour la mobilité durable et le stockage d'énergie à petite et à grande échelle, deux éléments clés dans la lutte contre les changements climatiques.

Hydro-Québec est la seule entreprise d'électricité en Amérique du Nord à posséder un centre de recherche d'importance, le Centre de recherche d'Hydro-Québec (CRHQ). Elle consacre plus de 130 M$ par année à ses projets d'innovation. L'équipe du CRHQ comprend 386 employés, dont des scientifiques, des techniciens, des ingénieurs et du personnel de toutes les spécialités qui unissent leurs expertises pour soutenir Hydro-Québec dans toutes les facettes de ses activités. Les activités du CRHQ sont regroupées dans deux centres : les Laboratoires de recherche et d'essais de Varennes et le Laboratoire des technologies de l'énergie (LTE) de Shawinigan.

Lien : https://www.hydroquebec.com/innovation/fr/

Le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie (CEETSE) a été créé en 2017 et emploie 120 personnes au 31 décembre 2022. Il opère avec un budget annuel de plus de 45 M$ et dispose d'équipes sur les 2 campus du CRHQ.

Lien : https://www.hydroquebec.com/ce-electrification-transports-stockage-energie/

111. Pour les cinq dernières années, indiquer les sommes dépensées pour l'enfouissement de lignes électriques, ventilées par année financière, par région administrative, par projet et par niveau de tension des lignes électriques.

Investissements en enfouissement de lignes électriques – **Transport** (en million de dollars)

Projet	Région	2022
Beaumont / Fleury	Montréal	20
Îles-de-la-Madeleine	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	5
Beaumont / Dorchester	Montréal	3
Bélanger / Rosemont	Montréal	5
Interconnexion Hertel-New-York	Montérégie	47
Autres		7
	Total	**87**

Investissements en enfouissement de lignes électriques – Distribution (en million de dollars)

Projet	Région	2022
Poste Le Corbusier	Laval	11
Poste Anne-Hébert	Capitale Nationale	9
Projets REM	Montréal	2
Poste La Prairie	Montérégie	0
Poste des Patriotes	Laurentides	1
Île d'Orléans	Capitale Nationale	0
Souterrain Montréal-divers projets	Montréal	46
Autres		127
	Total	**198**

112. Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation

Aucune.

© Hydro-Québec, 2023
Équipe – Médias et affaires gouvernementales
Tous droits réservés
2023G251-3